



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4741>

# Préparation de la Rentrée 2015 : DHG et effectifs

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 3 février 2015

---

SNES Dijon

---

La préparation de la rentrée 2015 est en cours. Le ministère a réparti les moyens entre les académies et l'académie Dijon gardera le même nombre de postes dans le second degré. Néanmoins, la répartition de ces postes évolue avec une diminution du nombre de postes en collèges et en lycées professionnels et un augmentation du nombre de poste en lycée général et technologique.

Le CTA consacré à la répartition des moyens pour la rentrée 2015 aura lieu le 21 janvier. Cette réunion traitera de la répartition des moyens entre les départements pour les collèges et des DHG des lycées de l'académie. Ensuite, le CTSD de la Nièvre traitera des DHG des collèges du département.

A ce stade en vu de CTA du 21 janvier :

Pour les collèges, les premières informations font état de l'évolution suivante :

Année	Effectifs	Moyens	dont HP	dont HSA	Heures par élèves
2014-2015 (prévisions)	7 956	10 836	9993	843	1,36
2014-2015 (prévisions)	7 792	10 613	9787	826	1,36
Évolution	-164	-223	-206	-17	

Pour les adhérents **télécharger ci-dessous** avec votre code (pour les non-adhérents contacter le SNES 58 qui vous renseignera) :

► les projets de DHG et d'effectifs des collèges du département pour la rentrée 2015 avec une comparaison à la préparation de la rentrée 2014 et les volumes d'IMP inclus dans la DHG :

[\[PDF - 61 ko\]](#) **Projet de DHG et d'effectifs pour la rentrée 2015 (au 28/01/2015) avec comparaison à l'année en cours.**

Pour les lycées généraux et technologiques, les premières informations font état de l'évolution suivante :

Année	Effectifs	Moyens	dont HP	dont HSA
Évolution	+223	+349,5	+327,5	+22

Globalement, le projet annoncé par le rectorat fait disparaître environ 11,5 postes en collège et crée environ 17 postes en lycée (général, technologique et professionnel). Ce solde positif pourrait sembler satisfaisant mais :

► pour les collèges, les moyens par élèves (1,36 heure par élèves) sont seulement maintenus au niveau de l'année passé ce qui n'augure aucune amélioration d'une situation dégradée par les suppressions d'emplois des années passées.

► pour les lycées, l'augmentation des moyens d'enseignement n'est pas suffisante pour maintenir les moyens par élèves. La situation en lycée général et technologique devrait donc s'en trouver dégradée à la rentrée 2015.

Pour les adhérents **télécharger ci-dessous** avec votre code (pour les non-adhérents contacter le SNES 58 qui vous renseignera) :

► les projets de DHG et d'effectifs des lycées du département pour la rentrée 2015 avec une comparaison à la situation actuelle :

[\[PDF - 109 ko\]](#) **Projet de DHG et d'effectifs pour la rentrée 2015 (au 21/01/2015) avec comparaison à l'année en cours.**